

REUNION DOCOB NATURA 2000 - VAL DE VILLE ET RIED DE LA SCHERNETZ

Groupe thématique « Plaine, tous milieux »

14 février 2013 à 14h

Mairie d'Epfig (3, place de la mairie - 67680 EPFIG)

15 février 2013 (Rédaction : J-Ch. Dor)

Durée : env. 3 h (14-17h)

Participation : 19 personnes

Présentation/animation : 3

J-Ch. Dor (écologue, CLIMAX), C. Rust (écologue, Climax), T. Froehlicher (Chargé de mission, Communauté de Communes du Canton de Villé).

Autres présents : 16

J.-M. Riebel (président du COPIL, Président de la Communauté de communes du Canton de Villé, Maire de St Maurice), A-M Belenfant (Conseil municipal), B. Martin (Adj. Maire Scherwiller), D. Schaeffer (Conseiller municipal Epfig), J-P. Spihlmann (Kogenheim, COCOBEN), P. Thirion (Kogenheim, COCOBEN), F. Martin (DDT Bas-Rhin), J-M Schneider (DDT Bas-Rhin), V. Garnerio (CG Bas-Rhin), J-F. Staerck (Syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer), C. Dutter (JA/FDSEA 67), P. Osswald (Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin), V. Michel (Bufo), A. Kauss (CSA), T. Frantz (Motoclub Andlau), J-M Delacroix (CODEVER, AEDMR),

Excusés : 6

C. Andrea (commune de Dieffenthal), A. Boesch (maire de Scherwiller), D. Epp (ONF Schirmeck, responsable environnement), C. Guionie (SDEA Benfeld), P. Hey (DDT Bas-Rhin), G. Lorber (agriculteur).

Ordre du jour, déroulement :

Présentation/discussion (cf. support .ppt joint) :

- outils N2000 ;
- objectifs du secteur ;
- pistes d'actions.

1. Présentation / discussion :

1.1. Objectifs du groupe de travail :

Présentation des différents outils mobilisables par Natura 2000, les chartes et les contrats.

Présentation d'exemples de chartes et de mesures types (contrats forestiers, agricoles, non agricoles et non forestiers).

Quatre chartes sont envisagées : charte générale, charte forestière, charte agricole et charte relative aux eaux superficielles.

Une distinction s'avère nécessaire entre la plaine et la montagne tant au niveau des objectifs que des actions, étant donné que deux opérateurs distincts agiront vraisemblablement sur ces deux territoires de la ZSC.

Le problème de l'animation du secteur d'Epfig est soulevé par M. Martin (DDT) qui indique la nécessité de l'élaboration d'un PAE pour la mise en œuvre des MAE T. Or, cet animateur n'est pas connu à l'heure actuelle.

Le volet « autres activités » est notamment abordé à travers la manifestation motorisée qui a lieu annuellement autour de la Schernetz (aval de la ZSC), deux représentants de la manifestation étant présents. M. Frantz expose le souci d'intégration de cette manifestation soumise à évaluation des incidences au titre de N2000. M. Frantz indique avoir pris des

contacts avec V. Michel de l'association Bufo pour une prise en compte du sonneur à ventre jaune. L'an dernier, la manifestation a été décalée après le 1^{er} septembre pour ne pas affecter la reproduction de lépidoptères, il s'agissait d'une mesure de réduction d'impact dans le cadre de l'évaluation des incidences.

J-Ch. Dor soulève le problème des superficies utilisées qui affectent des prairies potentiellement intéressantes en termes d'habitats et de Lépidoptères.

M. Martin (DDT) considère que la prise en compte de ces activités relève davantage des dispositifs réglementaires (évaluation des incidences au titre de N2000) que du DOCOB.

Le problème de l'utilisation de terrains par les « gens du voyage » est également évoqué. Un courrier électronique de la mairie de Scherwiller, reçu avant cette réunion, demande l'intégration de la mention : « sur la route de Dieffenthal à Scherwiller à la limite de ban de Dieffenthal en plein Natura 2000 est implantée une installation de camping sauvage sans aucune autorisation, ni règles d'hygiène, ni raccordement au réseau d'électricité, d'eau et d'assainissement ».

1.2. Propositions d'objectifs :

Objectifs déclinés selon les milieux forestiers, agricoles et aquatiques.

V. Michel souligne l'importance du Sonneur à ventre jaune qui doit constituer un objectif dans le DOCOB, pour le maintien de la population. Des actions sont envisageables travers la gestion forestière notamment en période de reproduction (avril-juin).

La restauration des cours d'eau (Schernetz) peut contribuer à développer des sites de ponte pour l'espèce.

Des dépôts sont signalés par J-F Staerck dans certaines parcelles à des fins de nivellement (dépressions humides) ce qui peut nécessiter de le transcrire dans la charte.

1.3. Pistes d'actions :

Présentation d'une fiche-action type.

Chaque type de milieux est présenté : milieux forestiers, milieux agricoles et milieux aquatiques.

Pour les cours d'eau J-F Staerck souligne que les seuils destinés à maintenir la Schernetz à son niveau affectent peu les déplacements des poissons. Des intervenants mentionnent que la Schernetz a régulièrement été curée et que les niveaux d'eau sont très bas en été ces dernières années.

Les contrats agricoles sont évoqués auprès des représentants du monde agricole qui témoignent de la faisabilité et de l'acceptabilité de ces mesures. Les bandes de 5% non fauchées peuvent poser quelques problèmes en termes de délimitation et de contrôle pour les agriculteurs contractants.

Mme Garnerio fait part de retours d'expérience du Cg67 en termes de contractualisation pour le secteur Rhin-Ried-Bruch.

Plusieurs activités, pouvant affecter les valeurs de la ZSC, sont signalées :

- Campement des gens du voyage à Epfig ;
- Urbanisation par les gens du voyage au lieu-dit Gras à Scherwiller.
- Manifestation motorisée annuelle à Epfig (déjà évoquée).

Le DOCOB ne dispose vraisemblablement pas de moyens pour régler ces problèmes, notamment les installations des gens du voyage, il peut néanmoins pointer ces difficultés.

J-M Riebel souhaite des fiches destinées d'une part, au secteur plaine et d'autre part, au secteur montagne.

Les autres projets menant des actions allant dans le sens des objectifs du DOCOB sont à prendre en compte, par exemple ceux du SAGEECE Ehn-Andlau-Scheer.

2. Suite à mener

Un compte-rendu de la réunion sera distribué aux participants pour validation.
La prochaine réunion de ce groupe de travail est prévue pour mars-avril 2013
Lors de cette réunion, le bureau d'études présentera des propositions de chartes et de contrats.